

A St Just le 17 mars 2025.

## 2<sup>ème</sup> réunion des NAO : ça promet !

La seconde réunion des NAO 2025 s'est tenue lundi 17 mars 2025. Cette réunion a démontré une nouvelle fois le **manque d'intérêt que porte notre direction à augmenter les salaires de ces salarié.es** même si cette dernière reconnaît leur implication, leurs efforts au travail. Comme à chaque fois, c'est **une grande séance de pleurs et des lamentations** de notre direction.



La **CGT DS Smith St Just**, **défendant vos besoins légitimes**, **dénonce l'attitude inacceptable de la direction** qui, lors de cette réunion, **se permet de ne pas tenir compte du cahier revendicatif** porté par notre organisation syndicale. Les contraintes liées au travail, dues à une baisse constante d'effectifs dans l'ensemble des services, le recours à la main-d'œuvre précaire, la pression mise pour aller de plus en plus vite sont plus prépondérante que la sécurité et la santé des salarié.es. A cela vient maintenant s'ajouter le blocage de la rémunération. Voici un cocktail explosif qui ne pourra malheureusement mener qu'à un conflit social.

Le cahier revendicatif de la **CGT DS Smith St Just** était le suivant :

- ☞ Revenir au point 100 pour le calcul de grille salariale de St Just (voir grille en annexe).
- ☞ Augmentation du plancher de l'intéressement à 2200€.
- ☞ Prime exceptionnelle de 3000€ dans le cadre de l'OPE, International Paper / DS Smith, pour tous les salariés de DS Smith St Just dont le salaire brut annuel ne dépasse pas 3 fois le SMIC.
- ☞ Budget du CS2E : porter le taux du budget des ASC à 2% pour le calcul et à 0,4% pour les AEP.
- ☞ Mise en place d'une Prime de vacances de 150€.
- ☞ Augmentation de la prime d'habillage à 2 euros net par jour.
- ☞ Mutuelle : répartition 70/30.
- ☞ 25 embauches à répartir dans l'ensemble des services.

Les propositions de la direction lors de la 2<sup>ème</sup> réunion NAO sont en trompe-l'œil :

- ☞ 0,6%, soit +11,73€ brut par mois pour un coefficient 150, +12,39€ brut par mois pour un coefficient 160 et +13,04€ brut par mois pour un coefficient 170.
- ☞ Prise en charge de la mutuelle à hauteur de 55% part employeur et 45% part salarié.e.

Ce n'est pas avec un simulacre de négociation et de telles propositions que le pouvoir d'achat et la situation des salarié.es de S<sup>t</sup> Just va s'améliorer, au contraire, la direction **mise sur un appauvrissement pour assoir sa domination et ainsi soumettre les salarié.es à ses desideratas.**

**C'est tout simplement inadmissible !**

La **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** va retravailler son cahier revendicatif en marge de la 3<sup>ème</sup> réunion des NAO qui se tiendra le 27 mars 2025. Mais que la direction ne se trompe pas, elle va aussi devoir fournir un effort si elle ne veut pas que ces NAO 2025 ne se terminent en nœud de boudin !

**Les salarié.es doivent pouvoir vivre de leur travail, non plus en survivre.**

La **CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just** constate que nos dirigeants et nos actionnaires vivent grassement de notre travail, il est grand temps que « *le ruissellement* » se mette « *en marche* » !

**Ensemble, exigeons simplement notre dû !**

La CGT DS Smith S<sup>t</sup> Just.

